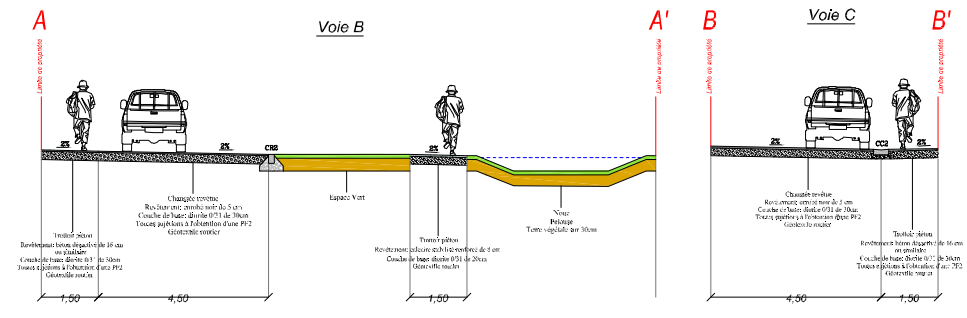
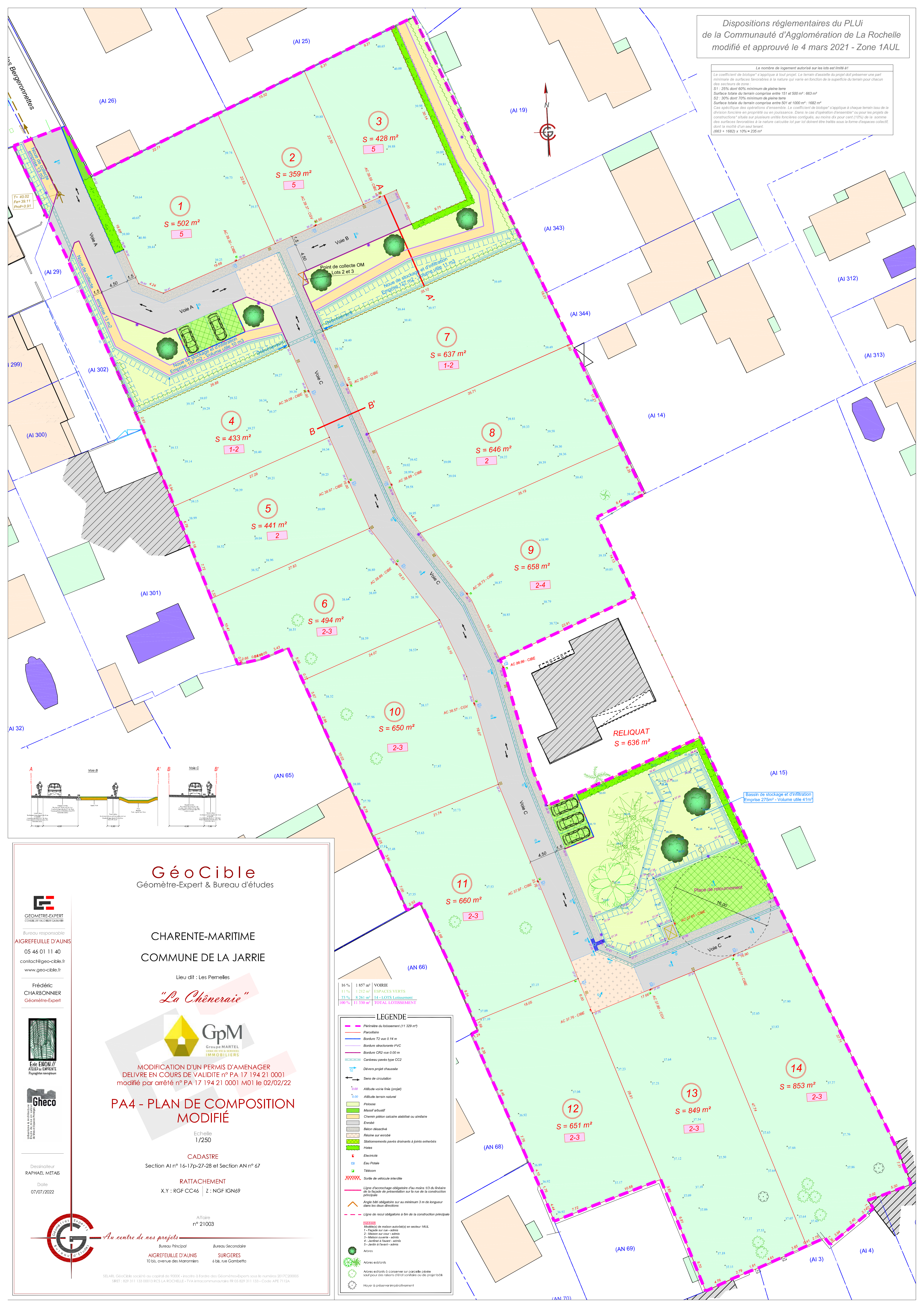


**Le nombre de logement autorisé sur les lots est limité à 1**

Le coefficient de biotope "s" s'applique à tout projet. Le terrain d'assiette du projet doit préserver une part minimale de surfaces favorables à la nature qui varie en fonction de la superficie du terrain pour chacun des secteurs de zone.

S1 : 25% dont 60% minimum de pleine terre  
Surface totale du terrain comprise entre 151 et 500 m<sup>2</sup> : 663 m<sup>2</sup>  
S2 : 30% dont 70% minimum de pleine terre  
Surface totale du terrain comprise entre 501 et 1000 m<sup>2</sup> : 1682 m<sup>2</sup>

Ces spécificités des opérations d'ensemble. Le coefficient de biotope "s" s'applique à chaque terrain issu de la division foncière en propriété ou en jouissance. Dans le cas d'opérations d'ensemble ou pour les projets de constructions situés sur plusieurs unités foncières contiguës, au moins dix pour cent (10%) de la somme des surfaces favorables à la nature calculée lot par lot doivent être traités sous la forme d'espaces collectifs dont la moitié d'un seul tenant (663 + 1682) x 10% = 235 m<sup>2</sup>



**GéoCible**  
Géomètre-Expert & Bureau d'études

Bureau responsable  
AIGREFEUILLE D'AUNIS  
05 46 01 11 40  
contact@geo-cible.fr  
www.geo-cible.fr

Frédéric CHARBONNIER  
Géomètre-Expert

CHARENTE-MARITIME  
COMMUNE DE LA JARRIE

Lieu dit : Les Pernelles

*"La Chêneraie"*

**GpM**  
Groupe MARTEL  
IMMOBILIERS

MODIFICATION D'UN PERMIS D'AMENAGER  
DELIVRE EN COURS DE VALIDITE n° PA 17 194 21 0001  
modifié par arrêté n° PA 17 194 21 0001 M01 le 02/02/22

**PA4 - PLAN DE COMPOSITION MODIFIÉ**

Echelle 1/250

CADASTRE  
Section AI n° 16-17p-27-28 et Section AN n° 67

RATTACHEMENT  
X.Y : RGF CC46 | Z : NGF IGN69

Affaire n° 21003

Desinateur  
RAPHAEL METAIS

Date  
07/07/2022

*Au centre de nos projets*

Bureau Principal : AIGREFEUILLE D'AUNIS, 10 bis, avenue des Maronniers  
Bureau Secondaire : SURGERES, 6 bis, rue Gambetta

SELARL GéoCible société au capital de 9000€ - inscrite à l'Ordre des Géomètres-Experts sous le numéro 2017C20003  
SIRET : 829 311 133 00013 RCS LA ROCHELLE - TVA Intracommunautaire FR 05 829 311 133 - Code APE 7112A

16 %	1 837 m <sup>2</sup>	VOIRIE
11 %	1 212 m <sup>2</sup>	ESPACES VERTS
23 %	8 261 m <sup>2</sup>	14 - LOIS Lotissement
100 %	11 330 m <sup>2</sup>	TOTAL LOTISSEMENT

- LEGENDE**
- Périmètre du lotissement (11 329 m<sup>2</sup>)
  - Parcelles
  - Bordure T2 voie 0.14 m
  - Bordure structurante PVC
  - Bordure CR2 voie 0.00 m
  - Cantreux pavés type CC2
  - Dévers projet chaussée
  - Sens de circulation
  - Altitude voirie fine (projet)
  - Altitude terrain naturel
  - Plantes
  - Mobilier urbain
  - Chemin piéton cailloute stabilisé ou similaire
  - Enrobé
  - Béton désactivé
  - Résine sur enrobé
  - Stations pavés drainants à joints enherbés
  - Haies
  - Electricité
  - Eau Potable
  - Télécom
  - Sortie de véhicule enterrée
  - Ligne d'encastrement obligatoire d'au moins 1.0 m de la façade de la construction principale
  - Angle obligatoire sur au minimum 3 m de longueur dans les deux directions
  - Ligne de recul obligatoire à fin de la construction principale
  - Stationnement (de maison autorisée) en secteur 1AUL
  - 1 - Facade sur rue - admis
  - 2 - Maison sur cour - admis
  - 3 - Maison courée - admis
  - 4 - Jardin à l'avant - admis
  - 5 - Jardin à l'arrière - admis
  - Autres
  - Autres existants
  - Autres existants à conserver sur parcelle prise en compte pour des raisons d'histoire ou de projet bois
  - Moyen à préserver inactivement